# Saint-Pol-sur-Mer (59) : 3 ans de prison ferme contre le chauffard âgé de 16 ans qui avait mortellement fauché la petite Floriane, 8 ans

29/11/2020 à 11h51



**Au terme de deux jours de procès, quatre jeunes saint-polois ont été condamnés ce vendredi dans l'affaire la petite Floriane, 8 ans, fauchée sur un passage piéton, le 21 novembre 2015. Le conducteur, 16 ans au moment des faits, a été condamné à trois ans de prison ferme.**

Trois ans de prison ferme. C'est la peine qui a été prononcée ce vendredi contre le conducteur de la Clio qui avait mortellement percuté Floriane, une fillette de 8 ans, le 21 novembre 2015 au niveau du rond-point du 8-Mai-1945, à Saint-Pol-sur-Mer.

Dans ce procès devant le tribunal pour enfants, où comparaissaient quatre mineurs, le parquet avait demandé contre le conducteur, poursuivi pour homicide involontaire et conduite sans permis, une peine de trois ans de prison assortie d'une incarcération immédiate à l'audience.

(…)

La Voix du Nord